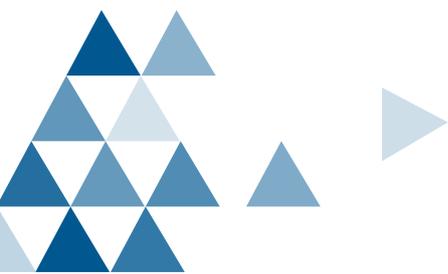


RAPPORT D'ACTIVITÉ





MOT DE LA PRÉSIDENTE

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie.

Il s'agit, certes, d'une obligation réglementaire mais avant tout d'un moyen de rendre compte et de valoriser l'action de la communauté de communes.

La visibilité de l'action de la strate intercommunale reste partielle chez nos citoyens, c'est pourquoi il est essentiel que chaque élu communautaire, chaque commune membre soient les relais de l'action de la CCTNP.

Il revient d'ailleurs à chaque commune membre de présenter ce rapport au sein de leur conseil municipal.

Dans ce rapport d'activité, vous trouverez, par compétence, des repères chiffrés, des actions marquantes, des projets réalisés. Tous ces éléments vous permettront de mesurer, d'apprécier l'action de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie et, bien sûr, de la partager aux quatre coins de notre territoire.

En 2021, comme chacun d'entre nous, notre collectivité a encore été impactée par la crise sanitaire, notamment pour la mise en œuvre de notre programme d'actions culturelles mais aussi pour l'exploitation de la Cité souterraine de Naours.

Fort heureusement, l'année 2021 ne se résume pas à la crise sanitaire. Pour notre collectivité, pour l'ensemble des communes, l'année 2021 est à placer sous le signe de l'approbation du projet de territoire. Après de multiples réunions, après de nombreuses consultations et échanges, nous avons délibéré le 8 juillet 2021 sur notre feuille de route pour les 10 ans à venir. Avoir un cap, avoir une ambition pour le territoire et pour nos citoyens, déterminer les axes de développement, notre projet de territoire en est tout simplement l'expression.

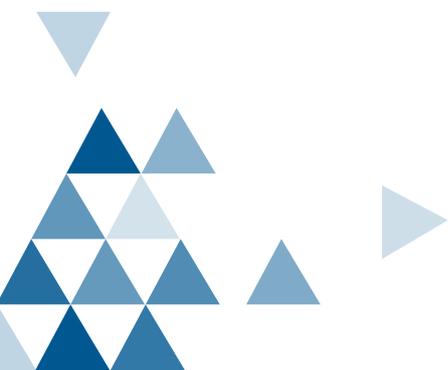
Je salue l'implication de l'ensemble des élus communautaires dans ce dossier stratégique !

Pour terminer, je souhaite mettre en avant le travail réalisé par l'ensemble des services administratifs, techniques, sociaux, culturels et par chaque agent de notre collectivité. Tous contribuent à la mise en œuvre de nos politiques au bénéfice de la population.

Bonne lecture !

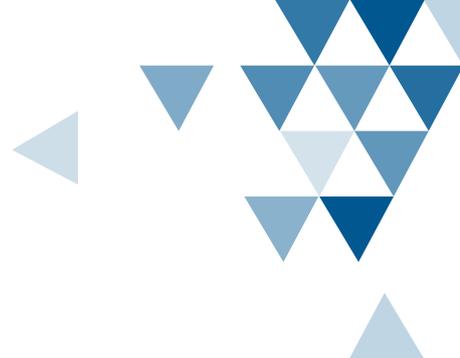


Christelle HIVER
Présidente de la CCTNP



Directrice de publication : Christelle HIVER
Responsable de la publication : Carole METAY
Réalisation : Yannick VADUREL
Crédits photos : Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, Jérôme HALÂTRE, Freepik.
Parution : Juin 2022 / **Dépôt légal :** à parution
© Copyright 2022

SOMMAIRE



Mot de la Présidente	3
La CCTNP	
▶ En quelques chiffres	6
▶ Organisation institutionnelle	6
▶ Une Communauté de communes qui construit son avenir	7
▶ La Présidente et ses Vice-présidents	8
Fonctionner et optimiser	
▶ Finances	10
▶ Ressources Humaines	11
▶ Commande publique	12
▶ Archives	13
▶ Informatique & Communication	14
Accompagner et divertir	
▶ Relais Petite Enfance	16
▶ ALSH	17
▶ Scolaire	18
▶ Conservatoire	19
▶ Aide à domicile	20
▶ Bibliothèques en réseau	21
▶ Spectacle vivant	22
Structurer et entreprendre	
▶ FTTH	24
▶ Urbanisme	25
▶ Voirie	26
Découvrir et préserver	
▶ Office de tourisme	27
▶ Cité souterraine de Naours	29
▶ Lutte contre l'érosion et le ruissellement	30
▶ GEMAPI	30
▶ Collecte de pneus agricoles	31
▶ SPANC	32
▶ Patrimoine immobilier	33

LA CCTNP

En quelques chiffres



65 communes



537,70 km²



62 communes
de moins de 2000 habitants



31 249 hab.



75 équipements
communautaires (écoles,
bibliothèques, administratif, ...)



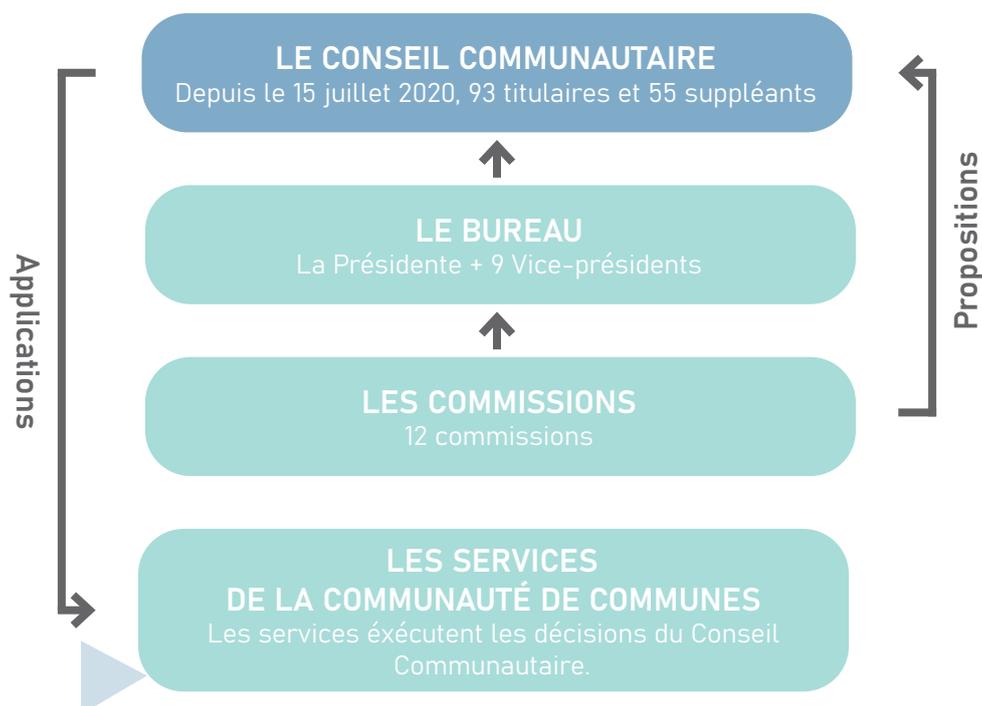
18,5 M€ de budget
réel de fonctionnement et 2.9M€ de
budget réel d'investissement

Organisation institutionnelle, des hommes et des femmes au service d'un territoire

Les instances communautaires ont été renouvelées le 15 juillet 2020. Dans le cadre de ce nouveau mandat 2020-2026, le conseil communautaire est passé de 90 à 93 membres.

Dans le cadre la répartition des sièges de droit commun, les communes de Beauquesne, Doullens et Rainneville se sont vues attribuer un conseiller communautaire supplémentaire.

Christelle HIVER, maire de Doullens, a été élu présidente à la majorité absolue. Elle est entourée d'un exécutif composé de neuf vice-présidents.





6 conseils
communautaires



6 bureaux
communautaires



151
délibérations



30,1% d'élus
féminin



60 ans
d'âge moyen

Une Communauté de Communes qui construit son avenir

Il nous appartient de conforter notre territoire pour que chacun y trouve sa place, s'y sente bien d'y vivre et d'y travailler, pour donner envie d'y venir, pour donner envie d'y rester.

Pour réussir ce bel objectif, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie doit s'appuyer sur ses atouts et atténuer ses faiblesses. C'est tout le sens du projet de territoire qui a vu le jour en 2021.

Ce dernier devra donner corps à l'action communautaire tout en répondant aux enjeux stratégiques territoriaux :

- ▶ Affirmer son identité.
- ▶ Présenter son ambition.
- ▶ Formaliser sa stratégie.
- ▶ Renforcer l'intégration.
- ▶ Fonder une culture commune.



La Présidentes et ses Vices-présidents



Christelle HIVER

Présidente de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie



Jacques MASSET
Vice-président
Finances / Scolaire



Jean-Michel BOUCHY
Vice-président
Economie / Tourisme



Francis PETIT
Vice-président
Environnement /
Développement durable



Catherine PENET-CARON
Vice-présidente
Solidarité



Patrick BLOCKLET
Vice-président
Voirie / Bâtiments / AAGV



François DURIEUX
Vice-président
Planification et urbanisme
Assainissement / Ordures
Ménagères



Anne-Sophie DOMONT
Vice-présidente
Culture / Communication



Jean-Michel MAGNIER
Vice-président
Enfance / Jeunesse



Laurent CRAMPON
Vice-président
Personnel

FONCTIONNER ET OPTIMISER



Finances

Assurant la gestion stratégique mais aussi quotidienne du budget et de l'exécution comptable de la communauté de communes, le pôle finances accompagne et informe les élus, les services et les partenaires. 2021 se caractérise par des investissements ambitieux pour préparer l'avenir et des dépenses de fonctionnement efficaces et maîtrisées.

Budget principal



Administration Générale

DF : 6 646 716 € / RF : 11 770 278 €
DI : 381 534 € / RI : 647 381 €



Sécurité / Salubrité

DF : 198 169 € / RF : 9 267 €
DI : 16 909 € / RI : 11 759 €



Culture

DF : 986 184 € / RF : 106 171 €
DI : 40 957 €



Sports

DF : 498 374 € / RF : 42 503 €
DI : 239 446 € / RI : 347 879 €



Scolaire

DF : 590 921 € / RF : 452 649 €
DI : 368 € / RI : 67 869 €



Solidarité / Santé

DF : 103 047 €
DI : 339 102 € / RI : 22 363 €



Technique

DF : 2 537 926 € / RF : 2 599 360 €



Enfance / Jeunesse

DF : 872 364 € / RF : 271 491€
DI : 159 197 € / RI : 8 098 €



Urbanisme

DF : 3 934 532 € / RF : 3 634 773 €
DI : 33 254 €



Environnement

DF : 185 659 € / RF : 53 556 €
DI : 5 515 €



Economie

DF : 674 591 € / RF : 393 604 €
DI : 67 556 €



Tourisme

DF : 349 096 € / RF : 272 €
DI : 26 195 €



18 570 382 €

dépenses de fonctionnement (DF)

19 859 416 €

recettes de fonctionnement (RF)

2 969 433 €

dépenses d'investissements (DI)

1 198 519 €

recettes d'investissements (DF)

Budgets annexes



Assainissement

DF : 6 646 716 € / RF : 11 770 278 €
DI : 381 534 € / RI : 647 381 €



Centre aquatique

DF : 198 169 € / RF : 9 267 €
DI : 16 909 € / RI : 11 759 €



Cité Souterraine de Naours

DF : 986 184 € / RF : 106 171 €
DI : 40 957 €



MARPA

DF : 2 537 926 € / RF : 2 599 360 €



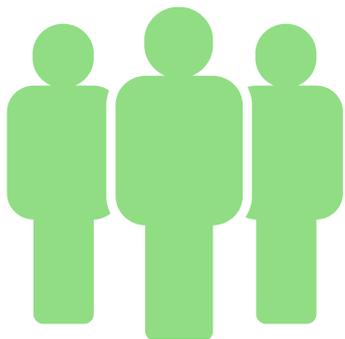
Zones d'activités

DF : 872 364 € / RF : 271 491€
DI : 159 197 € / RI : 8 098 €

* DF : Dépenses de fonctionnement / RF : Recettes de fonctionnement
DI : Dépenses d'investissement / RI : Recettes d'investissement

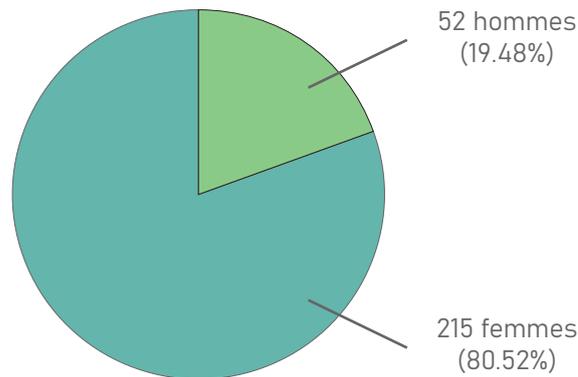
Ressources Humaines

La Communauté de Communes Territoire Nord Picardie au 31 décembre 2021, c'est :

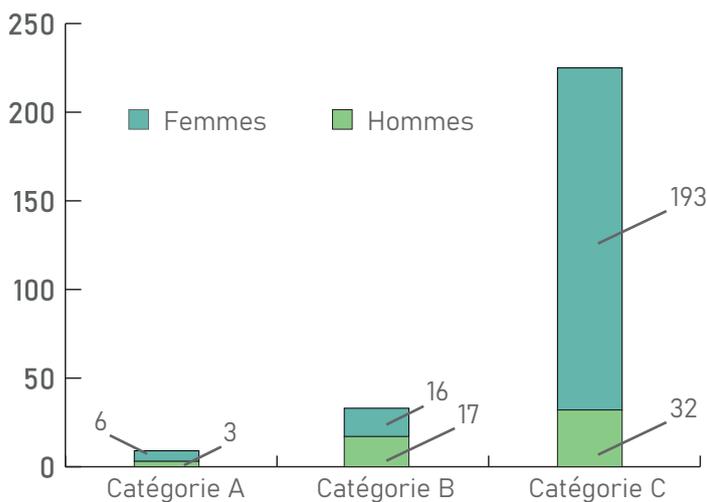


267
agents

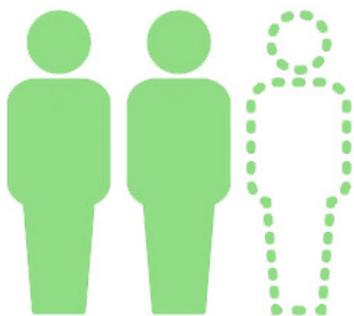
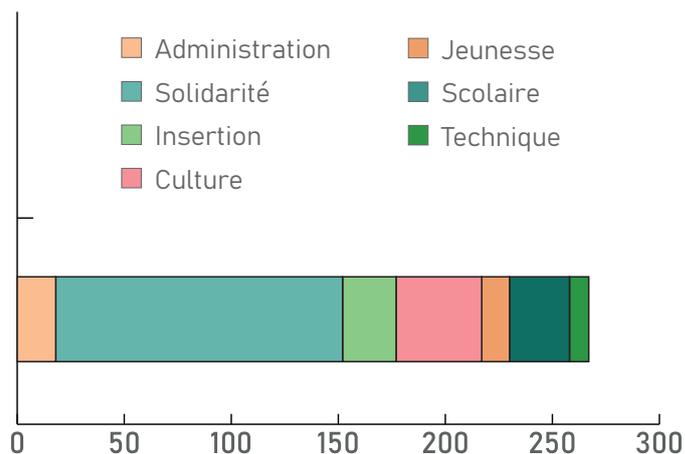
114,86
ETP



Répartition des effectifs par catégorie



Répartition des effectifs par service



4696
jours d'absentéisme

17,59
jours d'absence par agent
en moyenne

Commande publique

La CCTNP conclut des marchés publics pour répondre à ses différents besoins. En raison de la crise sanitaire, le seuil de publication obligatoire de 40 000 € HT a été relevé à 100 000 € HT pour les marchés de travaux mais aussi de denrées alimentaires.

Sous le seuil de publication obligatoire, la CCTNP travaille de gré à gré en veillant à choisir une offre pertinente, à faire une bonne utilisation des deniers publics et à ne pas contracter systématiquement avec un même opérateur économique.

Au-delà de ce seuil, les marchés sont publiés, sur le site marchesonline.com (marchés inférieurs à 90 000 € HT), au BOAMP (marchés sous les seuils européens) et/ou au JOUE (marchés supérieurs aux seuils européens).

En 2021, les seuils européens étaient de 214 000 € HT en fournitures et services, et à 5 350 000 € HT en travaux.



11
procédures publiées
MAPA1, MAPA2, A00



36,4%
A00
Appel d'offres ouvert



63,6%
MAPA
Marchés à Procédure Adaptée



45,5%
Services



45,5%
Fournitures



9,1%
Travaux

Quelques marchés passés

- Fourniture et livraison de produits et matériels d'entretien et d'hygiène.
- Fourniture et livraison des repas en liaison froide pour le service de portage repas.
- Diagnostic des systèmes d'assainissement des Communes de Flesselles et de Villers Bocage.

Archivages

Le bureau Archives installé et équipé sur le site de l'Agora à Doullens a permis d'accueillir un versement d'environ 20 m.l. d'archives provenant des services suivants : Ressources Humaines, Finances, Technique, Enfance-Jeunesse, Maintien à Domicile et Marchés Publics.

En parallèle, le projet d'archivage électronique continue avec la rédaction de guides et fiches concernant l'utilisation des règles de nommage et de la messagerie électronique entre autres. Le travail sur l'arborescence se poursuit également.

Le projet d'inventaire et de numérisation des délibérations par site se poursuit aussi. L'objectif est de réaliser une base de données accessible à l'ensemble des agents.

Dans le cadre du projet de réorganisation des bureaux, un accompagnement et un suivi des archives se met progressivement en place et plusieurs déménagements d'archives ont eu lieu.



420
mètres linéaires (m.l.)
d'archives stockées



50 m.l.
à Bernaville



140 m.l.
à Doullens



230 m.l.
à Villers-Bocage



2 100 000
feuilles
stockées



52,3m³
documents
entreposés



15,75 tonnes
papier archivés

Quelques actions menées

- Ajout de nouveaux rayonnages.
- Suivi d'atelier sur l'archivage électronique proposé par Amiens Métropole.
- Envoi des bordereaux d'élimination aux Archives Départementales de la Somme pour validation.

Informatique & Communication

Une personne est affectée à la gestion des infrastructures d'information, de communications et de télécommunications et à la gestion et réalisation des supports de communication interne et externe print et web.



220 postes
informatiques



9
serveurs



13
multifonctions



222 T.I.
(ticket incident) déclenchés
auprès des différents prestataires



148 interventions
téléphoniques effectuées pour
l'ensemble des services



7 réseaux sociaux
(Facebook, Youtube, Instagram)



4 sites web
(Institutionnel, Office de tourisme,
Cinéma, Cité souterraine)



58 téléphones
fixes



42 lignes
mobiles



14 forfaits
Internet



ACCOMPAGNER ET DIVERTIR



Relais Petite Enfance (RPE)

Les RAM ont changé d'appellation et sont devenus les Relais Petite Enfance suite à la réforme des modes d'accueil et à l'ordonnance du 19 mai 2021. Ce changement de nom permet aux services d'être plus visibles et accessibles pour les familles. De même, il s'accompagne de nouvelles missions afin de renforcer l'accompagnement des familles et des professionnels de la petite enfance.

Le RPE est un lieu d'éveil pour les tout-petits, d'écoute, d'information et d'accompagnement à destination des familles, des assistants maternels (ASSMAT) et des gardes à domicile du territoire.



3 R.P.E.

Beauquesne, Bernaville,
Villers-Bocage



253 ASSMAT

sur le Territoire Nord Picardie



174 ateliers

proposés par les RPE



13 agréments

remis à de nouveaux ASSMAT



84 heures

de formation proposées aux ASSMAT



21 professionnels

réunis pour mener une réflexion sur
les apports de la nature pour les
enfants mais aussi pour les adultes



368 contacts

avec les familles



2632 contacts

avec les ASSMAT



Accueils de loisirs

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, en charge des accueils collectifs de mineurs organise les loisirs des enfants pendant les vacances scolaires de 8h à 18h.

L'organisation des accueils de loisirs est possible grâce à un ensemble d'acteurs, les communes contribuent à la qualité d'accueil des enfants et des familles du territoire en mettant à disposition les infrastructures nécessaires pour l'accueil des enfants de 3 à 17 ans.



92 agents

coordinateurs, directeurs,
animateurs confondus



1077 enfants

de 3 à 17 ans inscrits sur l'année



10 001 jours

d'accueil total



3 lieux d'accueil

périscolaires les mercredis



5 lieux d'accueil

de loisirs sur les petites vacances
(4 ALSH et 1 CAJ)



14 lieux d'accueil

de loisirs sur les vacances d'été
(11 ALSH et 3 CAJ)

Mise en place du portail Famille

Désormais, les inscriptions peuvent se faire en ligne, ce qui permet d'assouplir la procédure pour les familles qui ont désormais un compte « Famille » sur lequel elles peuvent inscrire les enfants pour chaque période (mercredis, petites et grandes vacances) et déposer tous les documents nécessaires.

Label Etoile

Dispositif piloté par la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme, Label Etoile vise à soutenir et dynamiser la qualité des accueils de loisirs.

Cette année, les accueils de loisirs de Naours et Saint Gratien ont été labellisés.

Scolaire

La politique scolaire, menée par la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie, vise à construire un service uniforme et efficient qui contribue à l'éducation des enfants.

Celle-ci permet de mettre en jeu un maillage éducatif dans un cadre concerté avec d'une part l'Education Nationale, les équipes enseignantes et d'autre part, la communauté de communes qui participe aux conseils d'école. Le tout sous le couvert de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale pour ce qui concerne la carte scolaire.



27 écoles

sur l'ensemble du territoire



126 classes

sur l'ensemble du territoire



2617 élèves

sur l'ensemble du territoire



5 écoles

dont la CCTNP a la
compétence scolaire



27 classes

dont la CCTNP a la
compétence scolaire



635 élèves

dont la CCTNP a la
compétence scolaire



31 agents scolaire

ATSEM, agent de restauration,
accompagnateur de bus



30% de hausse

de fréquentation de la garderie



33% de hausse

de fréquentation de la cantine



20 % de produits bio

compose les repas des enfants

Conservatoire

Le conservatoire de musique et de théâtre à rayonnement intercommunal (C.R.I.) de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie est un établissement public d'enseignement, de création et de diffusion, agréé par le Ministère de la Culture.

En conformité avec les schémas préconisés par le ministère de la culture et le conseil départemental, l'enseignement dispensé a pour objectif de former à la musique et au théâtre amateur : il encourage donc l'ouverture et la curiosité d'esprit et accorde une large place aux pratiques collectives.



312 élèves

inscrits en enseignement
spécialisé



217 heures

de cours en enseignement
spécialisé



53 élèves

pour l'Orchestre au Collège



900 élèves

ont participé aux actions
«Rentrée en Musique»



3000 élèves

impactés par nos
intervenant·s en milieu
scolaire



1000 personnes

présentes aux évènements
(production artistique)



Solidarités

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie s'engage quotidiennement auprès des personnes en difficulté assurant des prestations de qualité à travers ses actions :

- ▶ d'insertion ;
- ▶ de portage repas ;
- ▶ de téléassistance ;
- ▶ et de maintien à domicile.

Insertion



59% de hausse

59 bénéficiaires suivis sur l'ensemble des 3 chantiers



16 bénéficiaires

ont obtenu une formation qualifiante



180% de hausse

14 agents sont sortis du dispositif de façon positive.

Maintien à domicile



38 138 repas

livrés (évolution de +1,62%)



378 abonnés

à la téléassistance



69 106 heures

réalisées après de 155 mandataires (diminution de 11,72%)



115 773 heures

réalisées après de 482 prestataires (diminution de 0,32%)



10 063 heures

d'interventions rémunérées (augmentation de 38,387%)



93,63 ETP

soit une diminution de 15,33 % pour 139 auxiliaires de vie



48,54 %

du personnel intervenant au domicile ont suivi une formation qualifiante, soit une augmentation de 9,12%



5 380 jours

d'absences soit une augmentation de 57,72 %

Bibliothèques en réseau

Après une année 2020 chamboulée pour le monde des bibliothèques, l'année 2021 a enfin laissé place à de nouveaux projets. Les bibliothèques ont continué à s'adapter en proposant des actions et projets en adéquation avec la crise (maintien de bibliodrive, ouvertures adaptées, animations en groupes restreints, propositions culturelles adaptées au contexte...).

L'année 2021 a vu, en mai, le lancement de l'étude diagnostic concernant le réseau de Lecture Publique du territoire avec rendu de conclusions et recommandations en fin d'année. Autant d'éléments permettant de mieux appréhender pour la suite une évolution potentielle du réseau.



9 bibliothèques



3 150
adhérents



75 000 documents
(fonds communaux, intercommunaux,
départementaux)



42 000 prêts



30 animations
réalisées en 2021



1 résidence d'auteur
(avec env. 800 participants-visiteurs)

Quelques actions menées passés

- Festival des Parents, des Bébés.
- Ciné 3/6 en partenariat avec le cinéma Le Tivoli.
- Des spectacles de la saison culturelle, des lectures décentralisées par la Comédie de Picardie.
- Des concerts, ateliers avec le «Live entre les Livres».
- Un temps fort autour du «Voyage».
- Intégration au réseau de la bibliothèque de Beauquesne.
- Préparation de l'entrée à venir de la bibliothèque de Beauval au sein du réseau (janvier 2022).



Spectacles vivants

Après une année 2020 ou entre annulations, restrictions et manque de visibilité, le secteur du spectacle vivant a été mis à l'arrêt, l'année 2021 quant à elle a été fortement marquée par une activité en **pointillés** puisque plus d'un tiers de la saison culturelle a dû être une nouvelle fois reporté sur la saison suivante...

Il a fallu à nouveau repenser les propositions, parfois les délocaliser, trouver des accords avec les partenaires (maires, établissements scolaires, artistes-intervenants) pour que l'activité se maintienne ou se réinvente. La CCTNP a maintenu son soutien aux équipes artistiques et techniciens intermittents en activant à nouveau des fonds d'indemnisations, en sécurisant les garanties de reports.

De cette nouvelle saison « en **pointillés** » sont nés, en classe, 2 projets bien singuliers d'actions culturelles mêlant oralité, expression corporelle et manipulation de marionnettes papier : un projet « déconfinons ! » et un autre nous amenant à sortir des restrictions pour faire « un pas plus loin »... a été marquée par une activité en **pointillés** puisque plus d'un tiers de la saison culturelle a dû être une nouvelle fois reporté sur la saison suivante...



13 spectacles
tout public



6 spectacles
scolaires



2 000 spectateurs
tout public



530 enfants
concernés par de l'action culturelle
(de la maternelle au CM2)



9 communes
ayant accueillies un spectacle



STRUCTURER ET ENTREPRENDRE



FTTH

Avec la croissance de nouveaux usages liés au numérique, que ce soit pour le loisir à domicile ou pour le télétravail, le besoin croissant en Très Haut Débit et en stabilité de réseau n'est plus à prouver. Contrairement au réseau cuivre, la fibre optique ouvre la possibilité d'un niveau de débit quasiment illimité, tant pour la réception que pour l'envoi de données, et quelle que soit la distance du Nœud de Raccordement Optique (NRO), équivalent au central téléphonique.

Le réseau FTTH (Fiber To The Home), ou « Fibre jusqu'à la maison » en français, est un réseau qui assure un lien en fibre optique du fournisseur d'accès à internet jusqu'à l'intérieur même du logement de l'abonné.

2021 a donc été l'année du début de la commercialisation de la fibre sur le NRO de Doullens qui dessert les communes d'Authieule, Barly, Béalcourt, Beauval, Bouquemaison, Brévillers, Candas, Doullens, Frohen-sur-Authie, Gézaincourt, Grouches-Luchuel, Hem-hardinval, Humbercourt, Longuevillette, Lucheux, Mézerolles, Neuville, Occoches, Outrebois et Remaisnil.



14 116

foyers à raccorder



515 km

de fibre déployée



2 399 720 €

de contribution financière CCTNP



61 %

du NRO de Doullens est déployé



42 %

de taux de pénétration au 26/11/2021

Pose du NRO de Prouville le 7 octobre 2021



Urbanisme

Application du Droit des Sols

Une partie des communes du Territoire Nord Picardie avait confié l'instruction de ses autorisations d'urbanisme à l'intercommunalité, mission assurée par le service Urbanisme. Depuis le 1er juillet 2021, la CCTNP a confié, par convention, l'instruction des actes et autorisations relatifs à l'occupation des sols au service mutualisé « Application du Droit des Sols » du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, pour l'ensemble des communes couvertes par un document d'urbanisme.

Cela ne modifie en rien les prérogatives du Maire de la commune bénéficiaire en matière d'urbanisme. Le dépôt des demandes d'autorisation doit toujours être réalisé auprès de la commune. La mairie reste le lieu unique de renseignement et votre interlocuteur privilégié.

Application du Droit des Sols

La procédure d'alignement est la détermination par l'autorité administrative de la limite du domaine public routier au droit des propriétés riveraines. L'alignement est fixé soit par un plan d'alignement, soit par un alignement individuel. Le riverain doit obligatoirement demander un arrêté d'alignement dès lors qu'il souhaite effectuer des travaux en bordure du domaine public, indépendamment des formalités d'urbanisme à accomplir. La délivrance d'un arrêté d'alignement est également demandée dans le cadre de vente de propriétés riveraines du domaine public.

La CCTNP instruit les demandes d'alignement sur les voies relevant du domaine public des communes (voies communales).

Planification

Après son lancement en 2020, les études d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Doullennais se sont poursuivies : diagnostic territorial, état initial de l'environnement et diagnostic agricole ont marqué l'année 2021.

Pour mémoire, les PLUis du Bernavillois et du Bocage Hallue étant en application depuis 2018, au termes de cette procédure, la CCTNP sera donc intégralement couverte en documents d'urbanisme au travers de trois PLUi.



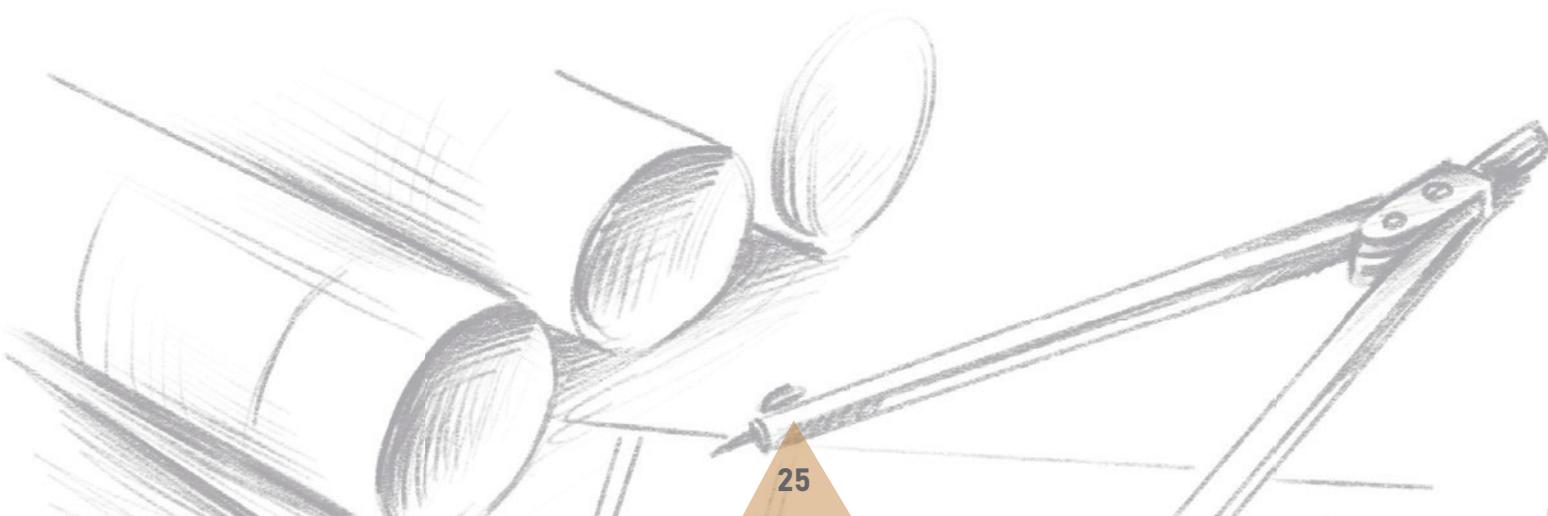
46,6 équivalents actes instruits sur le Bernavillois (arrêt de l'instruction à compter du 1er juillet 2021)



623,6 équivalents actes instruits dans le Bernavillois (à compter du 1er juillet 2021), le Bocage-Hallue et le Doullennais



300 demandes d'alignement instruites en 2021 sur l'ensemble du territoire



Voirie

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie entretient les voies sur 65 communes. L'entretien courant pour l'année 2021 a représenté pour deux agents :

- ▶ 26% de temps de fauchage soit deux passages sur tout le territoire en 6 semaines/an.
- ▶ 11% de temps pour l'entretien de voirie courant (écoulement d'eau et nids de poule).
- ▶ 28% de temps pour l'entretien des ouvrages hydrauliques douces et structurants pour la lutte contre le ruissellement et l'érosion.
- ▶ 5.6% du temps pour l'entretien des espaces verts.
- ▶ 24% du temps de travail pour l'élagage des haies, bassins et voiries, sentiers de randonnée.
- ▶ 5.4% du temps pour de l'entraide entre services (déménagement, intermittences pour les spectacles, mis en place des événements CCTNP).



573 641 €

de dépenses de fonctionnement



143 410 €

de recettes de fonctionnement



625 344 €

de dépenses d'investissement



156 336 €

de recettes d'investissement



10 288 €

de travaux d'urgence

Exemples de travaux de voirie effectués en 2021.



DÉCOUVRIR ET PRÉSERVER



Office de tourisme

La CCTNP souhaite valoriser son offre de randonnée pédestre afin que celle-ci devienne une offre touristique à part entière, et ainsi, un véritable vecteur de développement touristique. Inscrite dans son Projet de Territoire 2020-2030, cette action s'intègre dans une démarche plus globale visant à promouvoir un « tourisme vert » en Territoire Nord Picardie, notamment par la pratique de loisirs de plein air.

Pour cela, des agents des services Tourisme et Technique, ont travaillé à un projet de développement et valorisation de l'offre de randonnée pédestre. Ce dernier comprend la création de nouveaux circuits, la mise en place d'une nouvelle signalétique et l'édition d'une « pochette-rando » regroupant les circuits pédestres du territoire.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil départemental de la Somme en décembre 2021.



26 visites guidées

(Cœur de ville Doullens, Cité médiéval de Luchaux)



145 randos

découvertes faites sur 11 communes



696 visiteurs

entre juin et décembre



497 visiteurs

samariens



34 visiteurs

étrangers (belges, hollandais, anglais, canadiens, allemand)



742 €

de ventes en boutique



7 190 pages

web consultée par 3434 visiteurs

Promotion du territoire

- Vidéo promotionnelle « bien-être » en partenariat avec le pôle métropolitain du Grand Amiénois.
- Emissions / reportages radios diffusés sur France Bleu Picardie.
- Réalisation de 25 panneaux d'informations touristiques supplémentaires.

Cité Souterraine de Naours

La saison 2021 aura malheureusement été une copie assez proche de celle de 2020 au regard de la crise sanitaire. Avec une ouverture autorisée au 1^{er} juin, la Cité souterraine aura été fermée au public durant 4 mois. Pendant, toute cette période, l'équipe s'est efforcée, malgré tout, de garder le lien avec la clientèle pour la fidéliser et faciliter les conditions de la réouverture. Sur la période estivale, la mise en place progressive de la vaccination à grande échelle et du pass sanitaire ont été des freins à la reprise en raison de la mixité générationnelle des visiteurs de la Cité.

Cependant, les visiteurs ont malgré tout répondu présents et ont démontré leur attachement à ce site historique et naturel faisant de la Cité, le 4^{ème} site de la Somme le plus visité durant l'été 2021 (chiffres Somme Tourisme). Les signaux positifs restaient donc très encourageants. La plus grosse inquiétude sur la reprise venait essentiellement de la désaffection des groupes et des restrictions de circulation pour nos amis étrangers.

Ainsi et malgré un contexte compliqué, la Cité a su capitaliser sur son image positive et dépayssante auprès du public local. Un Pass Parc a été distribué à l'ensemble des foyers du Territoire Nord Picardie et lors des Journées Européennes du Patrimoine (seul événement de l'année) a été inauguré le nouveau moulin de Stavele. Ces nouveautés auront permis d'entretenir l'idée que malgré les circonstances ce site majeur continue de se renouveler sous l'impulsion de la CCTNP.



30 212 visiteurs
(-2,9% par rapport à 2020)



22 056 visites
des souterraines (-8,8% par rapport à 2020)



3 802 visites
du Parc



1 500 visiteurs
lors des Journées Européennes du Patrimoine



3 496 couverts
servis (-9,5% par rapport à 2020)



471 Pass'Parc
activités



Lutte contre l'érosion et le ruissellement

Le territoire de la CCTNP est principalement un territoire agricole, ce qui renforce sa vulnérabilité face aux phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement. Ayant la compétence étude/travaux et entretien depuis de nombreuses années, la collectivité s'investit dans l'étude des bassins versants, les démarches administratives et la concertation avec le monde agricole. C'est aussi un territoire comprenant de nombreux kilomètres de cours d'eau qu'il est important d'entretenir et d'y restaurer la continuité écologique.



266 ouvrages
d'hydraulique douces et structurants



8,6 km
de fascines et haies ont été mises en place.

GEMAPI

La CCTNP a signé une convention de coopération avec l'Association Syndicale Autorisée de la vallée de l'Hallue (ASA) qui regroupe tous les propriétaires riverains de ce cours d'eau. C'est donc l'ASA qui assure le programme de restauration et d'entretien de l'Hallue et ses affluents.



Restauration de la continuité écologique (Contay)



Recharge granulométrique (Contay)



Colmatage de brèches (Béhencourt & Fréchencourt)



Renforcement de berge en enrochement (Béhencourt)



Renforcement de berge en technique végétale (Béhencourt & Pont-Noyelles)

Collecte de pneus agricoles

Que faire des pneus agricoles usagés ? Auparavant très utilisés par les éleveurs, les pneumatiques usagés disparaissent peu à peu de leurs silos.

Afin de pouvoir les recycler au mieux, la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie et la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) de la Somme ont mis en place une collecte de pneus en octobre 2021.

Ce dispositif, lancé par le ministère de l'Agriculture, a permis de transformer les pneus en combustibles pour les cimenteries.

Le coût initial de 250 €/tonne est réduit à 30 €/tonne avec ce dispositif, grâce aux différentes aides des partenaires et notamment grâce au soutien apporté par la communauté de communes.



231,5 tonnes
de pneus collectés
(VL et agricoles)



46 exploitants
agricoles de la CCTNP
accompagnés financièrement



6945 €
d'aides financières
versées



SPANC

La Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public local chargé de :

- ▶ Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- ▶ Contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Sur 50 communes zonées en assainissement non collectif, il y a 4500 installations zonées en assainissement individuel.

- ▶ Le Bernavillois et le Doullennais sont des territoires qui étaient gérés en régie par le service de la communauté de communes. Depuis septembre 2019, un contrat avec un prestataire a été établi pour la réalisation des contrôles. Nous travaillons donc avec le bureau d'étude AGEO - GEONORD 18 rue du maréchal Haig 62223 ANZIN SAINT AUBIN.
- ▶ Le SPANC du territoire du Bocage-Hallue est lui délégué à l'entreprise SUEZ.



271

diagnostics
de l'existant



237

diagnostics
en cas de vente



54

Contrôles de
conception et
d'implantation



36

contrôles
de bonne
exécution



65

courriers envoyés
pour doublement
de la redevance



112

pénalités
de 190 €
mandatées



Patrimoine immobilier

La Communauté de Communes Territoire Nord Picardie a pour compétences la construction, l'entretien et la maintenance d'équipements culturels, sportifs, mais aussi de certains commerces et de logements. Ces équipements offrent de nombreux services à la population et participent activement à l'attractivité et au dynamisme du territoire.

Equipements sportifs

La CCTNP est propriétaire, et a donc la gestion des gymnases à Bernaville et à Villers-Bocage. Ces équipements sont utilisés 7 jours / 7 par les établissements scolaires (collèges, MFR et écoles primaires), par les associations.



18 associations
utilisant les équipements



613 heures
de pratiques sportives
annuelles associatives

Aire d'Accueil des Gens du Voyage

La CCTNP a délégué la gestion de ce bâtiment à un prestataire externe : l'Hacienda.



100
occupants



29%
d'occupation



2 114
nuitées

Entretien des bâtiments

Au total ce sont 3 Équivalent Temps Plein (ETP) qui s'occupent des réparations, de la maintenance et de l'entretien des différents bâtiments.

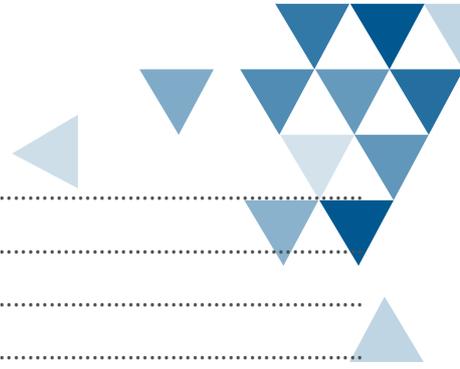


1,3 ETP
pour les équipements sportifs



1,7 ETP
pour les autres bâtiments
intercommunautaires,
y compris les écoles du
Bernavillois

Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

www.cctnp.fr

2, rue des sœurs grises
80600 DOULLENS

Tél. : +33 (0)3 22 77 80 00
contact@cctnp.fr